FEUILLE DE ROUTE 2022-2026

000

12 engagements pour une école publique de qualité



SOMMAIRE



Une feuille de route axée sur l'impact



12 engagements pour une école publique de qualité



3 conditions de réussite



« Nous posons cette question : est-ce que l'enseignement que reçoivent nos enfants aujourd'hui dans les écoles publiques est capable de garantir leur avenir ?

. . .

La réforme de l'enseignement doit viser au premier chef à permettre à l'apprenant d'acquérir les connaissances et les habiletés et de maîtriser les langues nationales et étrangères, notamment dans les filières scientifiques et techniques qui ouvrent les portes de l'insertion sociale.

. . .

Afin d'assurer le succès de la réforme dans sa portée stratégique, chacun doit se l'approprier et s'impliquer sérieusement dans sa mise en œuvre »

Discours de Sa Majesté le Roi Mohammed 30 Juillet 2015



Malgré une volonté réformatrice et une vision stratégique partagée, l'école publique n'assure pas les apprentissages fondamentaux et suscite la défiance des citoyens

Discours de 30 Juillet 2015 Sa Majesté le Roi Vision 2015-2030 - CSE 2015 pour une école de l'équité, de la qualité et de la promotion Août 2019 Loi - Cadre Nouveau modèle de Avril 2021 développement

Programme

gouvernemental

Octobre 2021



Des apprentissages de base non maîtrisés

70% des élèves ne maîtrisent pas le programme à la fin du primaire



Des opportunités d'épanouissement limitées

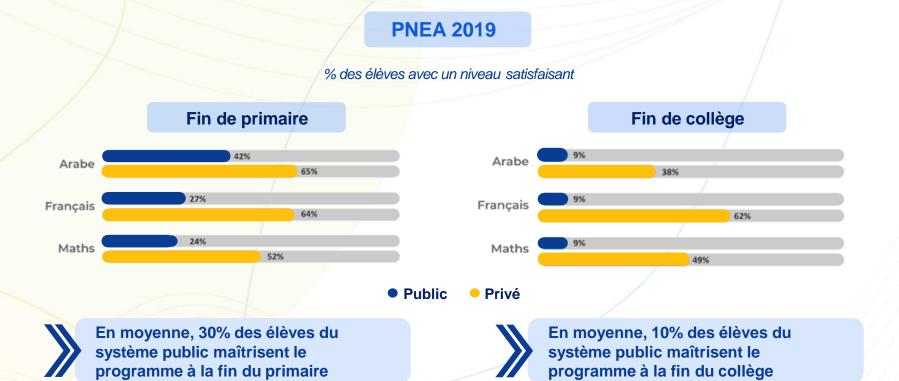
Seuls 25% des élèves participent à des activités parascolaires



Une scolarisation obligatoire non réalisée

Environ 300 000 élèves quittent l'école chaque année depuis 2016

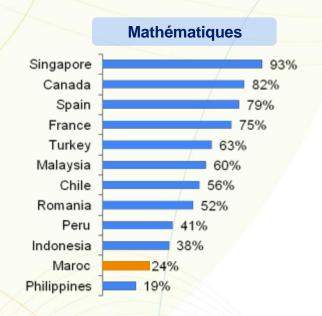
Les évaluations nationales sur les acquis des élèves confirment la crise des apprentissages au sein de l'école publique



Les résultats du PNEA sont confortés par les tests internationaux comme PISA

PISA 2018

% des élèves avec le niveau minimum de compétences







Le Maroc est classé 77ème sur 79 pays en mathématiques



Le Maroc est classé 75ème sur 79 pays en compréhension de l'écrit

La crise structurelle des apprentissages a été amplifiée par la pandémie de la Covid-19 : une évaluation récente réalisée auprès d'un échantillon représentatif de 25 000 élèves montre que la majorité ne possède pas les prérequis pour suivre le programme scolaire

Résultats du test TaRL pour les élèves entrant en 5ème année du primaire (Septembre 2022)

23 % des élèves sont capables de lire avec fluidité un texte de 80 mots en Arabe¹

في أَحَدِ أَيَّامِ الشَّبْتَاءِ، شَاهَدْتُ عُصْفُوراً صَغيراً.

كانَ قَدْ سَنَقَطْ مِنْ شَجَرَةٍ وَبَلَّلْتِ الْأَمْطارُ ريشَهُ
النَّاعِمَ، فَالْقَلْتُهُ. وَأَصْبَحَ الْمِسْكِينُ لا يَقُوى على
الطَّيرانِ. حَمَلْتُهُ إلى الْبَيْتِ، جَقَفْتُ ريشَهُ بِمِنْشَقَةِ
الطَّيرانِ. حَمَلْتُهُ إلى الْبَيْتِ، جَقَفْتُ ريشَهُ بِمِنْشَقَةِ
لَمَا تَوَقَّقَتِ الْأَمْطارُ، فَتَحْتُ لَهُ النَّافِذَةَ قَطارَ إلى
المَّارِجِ وَهُو يَوَذِعني بِجَناحَيْهِ الرَّمادِيَّيْنِ. في ذَلِكَ
الْخُصُفُورِ يقولُ فيها: "عَزيزَتي، شَكْراً لِإِنْقَائِكِ مِنَ
الْخَصُفُورِ يقولُ فيها: "عَزيزَتي، شَكْراً لِإِنْقَائِكِ مَنَ الْخَسُورِ". إسْتَيْقَظْتُ
حَياتي، تَقَبَّلِي مِنَي أَغَذَبَ الْأَنْاشيدِ". إسْتَيْقَظْتُ
صَباحا عَلى تَغْرِيدِ الطَّائِرِ الْجَمِيلِ قُرْبَ نافِذَةِ
صَباحا عَلى تَغْرِيدِ الطَائِرِ الْجَمِيلِ قُرْبَ نافِذَةِ
عُرْفَتِي. مَا أَحْلَى أَنْ ثَقُومَ بِعَمَلٍ طَيْبٍ.

30 % des élèves sont capables de lire avec fluidité un texte de 15 mots en Français¹

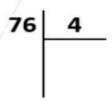
13% des élèves sont capables de réaliser une division simple

C'est la fête.

La classe est décorée.

On va chanter et danser.

On va bien s'amuser.

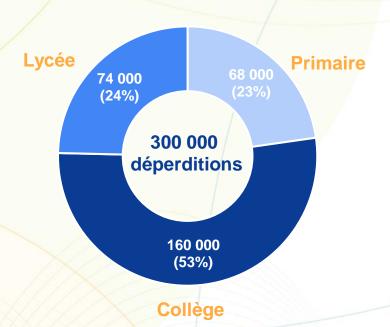


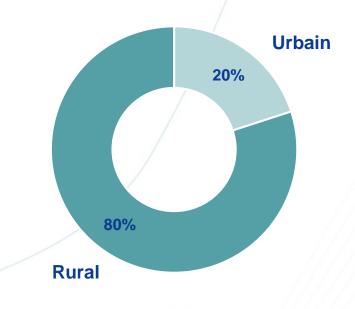
¹ Ces indicateurs concernent uniquement le déchiffrage et ne mesurent pas à la compréhension

Depuis 2016, la déperdition scolaire concerne en moyenne 300 000 élèves par an, en particulier dans les milieux défavorisés, ce qui creuse les inégalités territoriales









Pour améliorer de manière effective la qualité de l'école publique, il est nécessaire d'opérer une rupture dans le mode de mise en œuvre de la réforme

Passer d'une réforme axée sur les moyens et les procédures ...

- Manque de suivi de la mise en œuvre sur le terrain et mesure irrégulière des impacts
- Faible responsabilisation des acteurs sur les résultats
- Manque de coordination entre les acteurs aux niveaux central, régional et local
- Faiblesse de l'accompagnement et de la formation des acteurs sur le terrain

... à une réforme axée sur l'impact au sein des classes

- Suivi rigoureux de la mise en œuvre des actions engagées et mesure systématique de l'impact sur l'élève
- Renforcement de l'autonomie et de la responsabilité des acteurs
- Adoption d'une approche systémique pour faire converger les actions
- **Expérimentation préalable** pour vérifier l'impact sur le terrain avant de généraliser
- Formation et engagement de toutes les parties prenantes

La feuille de route proposée a été partagée et discutée avec plus de 100 000 participants dans le cadre des concertations nationales

Diverses parties prenantes ont participé



33.493 élèves



21.837 enseignants



20.666 familles



1.766 établissements

... à travers de nombreux canaux



6.270 focus groupes



83 rencontres territoriales



243 ateliers thématiques



+ 22 000 réponses aux questionnaires

Les conclusions des concertations ont permis de confirmer la pertinence de la feuille de route proposée tout en enrichissant son contenu

Exemples d'attentes majeures des participants

Implication de l'Etat dans la gestion du préscolaire pour garantir sa qualité

Assurer l'intégration des cadres des AREF en tant que fonctionnaires de l'éducation nationale et revaloriser les salaires

Alléger le temps scolaire, les programmes, offrir un soutien scolaire gratuit ainsi qu'un soutien psychologique aux élèves

Encourager l'autonomie et l'innovation avec un accompagnement et des outils adaptés

Veiller à la **cohérence des parcours** pour garantir les **débouchés** sur le marché de l'emploi et prévenir **la déperdition scolaire**

Améliorer les manuels scolaires grâce à une pédagogie efficace fondée sur la recherche, adopter un manuel unique et proposer des contenus numériques

Elargir les bénéficiaires de l'appui social (notamment aux élèves du préscolaire) avec un meilleur ciblage et une mesure de l'impact

Mener une **refonte des procédures de fonctionnement** de l'établissement et institutionnaliser le **réseautage** pour la **mutualisation des ressources** et des **bonnes pratiques**

Renforcer la **formation initiale** des enseignants sur les volets **pratiques**, **soft-skills et numériques** et adapter la formation continue aux besoins réels du terrain

Inscrire systématiquement les **activités parascolaires** dans les **projets d'établissements** et réduire **l'encombrement des classes**

La feuille de route pour la réforme de l'école publique est construite autour de 4 composantes clés

3 objectifs stratégiques

3 objectifs stratégiques à l'horizon 2026 mettant l'accent sur la maitrise des apprentissages fondamentaux, l'accès aux activités parascolaires et la réduction de la dépendition scolaire

3 axes d'intervention

Des interventions axées sur les composantes fondamentales du système éducatif : l'élève, l'enseignant et l'établissement

12 engagements

12 engagements concrets apportant un changement tangible pour les élèves, les enseignants et les établissements

3 Conditions de réussite

La réalisation des engagements nécessite de réunir 3 conditions de réussite : gouvernance, engagement des acteurs et financement

L'ambition d'une école publique de qualité se décline en 3 objectifs stratégiques chiffrés

1

Garantir la qualité des apprentissages

L'école permet aux enfants d'acquérir les savoirs et les compétences qui les aideront à réussir leur parcours académique et professionnel

Objectif 2026

Doubler le taux des élèves du primaire maîtrisant les fondamentaux

2

Favoriser l'épanouissement et le civisme

L'école est un lieu de bien-être où les enfants acquièrent les valeurs nationales et universelles, le sens du civisme, l'esprit de curiosité et la confiance en soi

Objectif 2026

Doubler le taux des élèves bénéficiant d'activités parascolaires 3

Rendre effective la scolarité obligatoire

L'école garantit aux enfants un cursus scolaire jusqu'à l'âge de 16 ans quelle que soit l'origine sociale et territoriale

Objectif 2026

Réduire la déperdition scolaire d'un tiers

L'atteinte des objectifs stratégiques nécessite une approche systémique agissant sur les

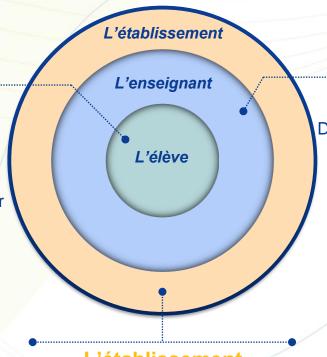
3 composantes fondamentales du système éducatif : l'élève, l'enseignant et

l'établissement



L'élève

Des élèves épanouis, maitrisant les compétences de base et achevant leur scolarité obligatoire



L'Enseignant

Des enseignants valorisés et performants, pleinement engagés pour la réussite des élèves





L'établissement

Des établissements offrant un cadre accueillant et sécurisant, animé par un esprit de coopération entre l'ensemble des acteurs Les actions de la feuille de route s'organisent en 12 engagements concrets concernant les élèves, les enseignants et les établissements



POUR LES ÉLÈVES



POUR LES ENSEIGNANTS

POUR LES ÉTABLISSEMENTS

- 01. Un préscolaire de qualité, régulé par l'Etat et généralisé pour préparer l'ensemble des élèves à la réussite scolaire
- **02.** Des programmes et des manuels scolaires favorisant l'acquisition des compétences fondamentales et la maîtrise des langues
- **03.** Un suivi et un accompagnement personnalisés pour aider les élèves à surmonter les difficultés d'apprentissage
- 04. Une orientation des élèves vers de nouveaux parcours adaptés à leurs profils pour augmenter leurs chances de réussite
- 05. Un appui social renforcé pour promouvoir l'égalité des chances entre les élèves

- 06. Une formation d'excellence tournée vers la pratique permettant aux enseignants d'adopter une pédagogie efficace et bienveillante
- 07. Des conditions de travail améliorées pour répondre aux besoins des enseignants et renforcer davantage leur impact sur les élèves
- 08. Un système de gestion de carrière incitatif et valorisant pour encourager les efforts des enseignants au profit des élèves

- **09.** Des établissements accueillants, bien équipés et utilisant le numérique
- 10. Un directeur au leadership renforcé pour améliorer la qualité de l'établissement
- 11. Un esprit de coopération entre les acteurs de l'établissement pour instaurer un climat de confiance et de sécurité
- 12. Des activités parascolaires et sportives au service de l'épanouissement des élèves

La réalisation des engagements nécessite de réunir trois conditions de réussite

1

GOUVERNANCE

Mettre en place une démarche d'assurance-qualité et responsabiliser les acteurs



Une gouvernance s'appuyant sur des structures dédiées à la mesure de la qualité et favorisant la responsabilisation des acteurs à travers la contractualisation

2

ENGAGEMENT DES ACTEURS

Engager toutes les parties prenantes dans la réussite de la réforme



Pacte d'engagement :
un cadre permettant
d'installer une démarche de
co-construction engageant
toutes les parties prenantes
du système éducatif

3

FINANCEMENT

Sécuriser les ressources financières pour pérenniser la réforme



Mise en place d'une
planification financière en
cohérence avec les impacts
visés et d'un cadre de
financement avec les
partenaires clés pour
sécuriser les ressources

Une fenêtre d'opportunité s'ouvre aujourd'hui pour concrétiser la réforme issue des orientations Royales et rebâtir la confiance des citoyens en l'école publique

Une inflexion dans la conduite de la réforme

Adopter une nouvelle
approche de mise en
œuvre permettant au
changement d'entrer dans
les classes
et d'avoir un impact sur les
élèves

Une capacité à gérer les attentes dans la durée

Entretenir la confiance de l'opinion publique dans la durée, en donnant de la visibilité sur le cap à long terme et en partageant régulièrement les réalisations intermédiaires

Une nouvelle dynamique nourrie par l'engagement de tous

Faire converger toutes
les énergies dans
une dynamique
de co-construction
pour concrétiser
les 12 engagements

Une réforme de long terme dont les impacts sont échelonnés dans le temps

Préfiguration 2022-2023

Inflexion 2024-2025

Diffusion

2026-2027

Impacts préliminaires sur un réseau d'établissements pionniers

(évaluations objectives)

Premiers impacts visibles à l'échelle nationale (PNEA)

Impacts visibles dans les tests internationaux (PIRLS, TIMSS, etc.)

Une **communication continue** sur les réalisations et les résultats de la réforme à travers des **bulletins semestriels**

SOMMAIRE



Une feuille de route axée sur l'impact



12 engagements pour une école publique de qualité



3 conditions de réussite

Les actions de la feuille de route s'organisent en 12 engagements concrets concernant les élèves, les enseignants et les établissements



POUR LES ÉLÈVES



POUR LES ENSEIGNANTS



POUR LES ÉTABLISSEMENTS

- 01. Un préscolaire de qualité, régulé par l'Etat et généralisé pour préparer l'ensemble des élèves à la réussite scolaire
- **02.** Des programmes et des manuels scolaires favorisant l'acquisition des compétences fondamentales et la maîtrise des langues
- **03.** Un suivi et un accompagnement personnalisés pour aider les élèves à surmonter les difficultés d'apprentissage
- 04. Une orientation des élèves vers de nouveaux parcours adaptés à leurs profils pour augmenter leurs chances de réussite
- 05. Un appui social renforcé pour promouvoir l'égalité des chances entre les élèves

- 06. Une formation d'excellence tournée vers la pratique permettant aux enseignants d'adopter une pédagogie efficace et bienveillante
- **07.** Des conditions de travail améliorées pour répondre aux besoins des enseignants et renforcer davantage leur impact sur les élèves
- 08. Un système de gestion de carrière incitatif et valorisant pour encourager les efforts des enseignants au profit des élèves

- **09.** Des établissements accueillants, bien équipés et utilisant le numérique
- 10. Un directeur au leadership renforcé pour améliorer la qualité de l'établissement
- 11. Un esprit de coopération entre les acteurs de l'établissement pour instaurer un climat de confiance et de sécurité
- 12. Des activités parascolaires et sportives au service de l'épanouissement des élèves



5 engagements pour les élèves

Engagement 1

Un préscolaire de qualité, régulé par l'Etat et généralisé pour préparer l'ensemble des élèves à la réussite scolaire

Engagement 2

Des programmes

et des manuels scolaires favorisant l'acquisition des compétences fondamentales et la maîtrise des langues

Engagement 3

Un suivi et un accompagnement personnalisés pour aider les élèves à surmonter les difficultés d'apprentissage

Engagement 4

Une orientation
des élèves vers de
nouveaux parcours
adaptés à leurs
profils pour
augmenter leurs
chances de réussite

Engagement 5

Un appui social renforcé pour promouvoir l'égalité des chances entre les élèves

Un **préscolaire de qualité, régulé par l'Etat et généralisé** pour préparer l'ensemble des élèves à la réussite scolaire

Contribution aux objectifs stratégiques

Les élèves qui bénéficient d'un préscolaire de qualité ont une plus forte probabilité d'acquérir avec succès **les apprentissages** au cycle primaire

Défis actuels

- Une dynamique d'élargissement de l'accès au préscolaire a été engagée ces dernières années, avec la mise en place d'un modèle partenarial entre le MENPS et des acteurs associatifs. Toutefois, seulement 50% des enfants âgés de 4 à 5 ans bénéficient d'un enseignement préscolaire structuré et moderne (70% en incluant l'enseignement traditionnel et informel)
- L'écosystème du préscolaire est fragmenté avec un manque de clarté dans le positionnement du Ministère et le rôle des acteurs
- La liaison pédagogique entre le préscolaire et le primaire n'est pas clairement établie
- Les éducateurs et éducatrices bénéficient d'une formation nécessitant un renforcement sur les plans qualitatif et quantitatif

- 1.1 Plus de 90% des enfants bénéficient d'un enseignement préscolaire avec la création d'au moins 4 000 nouvelles unités par an, prioritairement dans les zones défavorisées, où la gratuité est assurée
- **1.2** Le MENPS est positionné comme régulateur du préscolaire avec la création d'une entité dédiée, chargée de développer le modèle pédagogique et de superviser la qualité de l'enseignement
- **1.3 La qualité du préscolaire est systématiquement mesurée** à travers une évaluation nationale des acquis à l'entrée du primaire et un système de labellisation des unités préscolaires
- **1.4 Une formation certifiante** est mise en place pour l'ensemble des éducateurs et éducatrices

Des programmes et des manuels scolaires favorisant l'acquisition des compétences fondamentales et la maîtrise des langues

Contribution aux objectifs stratégiques

Un programme scolaire efficace favorise **les apprentissages des élèves** en définissant des attendus clairs et adaptés à leurs capacités, tout en proposant un cheminement cohérent et progressif vers l'acquisition des compétences

Défis actuels

- Un effort a été réalisé ces dernières années pour rénover les programmes du cycle primaire. Les programmes du cycle secondaire n'ont, quant à eux, pas encore été révisés
- Pour identifier les compétences fondamentales à enseigner en priorité, les programmes scolaires doivent être déclinés en objectifs d'apprentissage précis à la fin de chaque année scolaire avec des critères d'évaluation mesurables
- Le rythme de déploiement des programmes scolaires est strictement normé sans tenir compte des capacités d'apprentissage des élèves, ce qui est aggravé par le fait que le temps scolaire planifié est rarement réalisé en totalité
- L'efficacité pédagogique des manuels scolaires n'est pas évaluée auprès des élèves de manière systématique avant leur adoption
- Le modèle d'enseignement des langues étrangères ne permet pas aux élèves de s'exprimer correctement à l'oral et à l'écrit

- 2.1 Les programmes du cycle secondaire sont révisés et modernisés
- **2.2 Des attendus d'apprentissage mesurables** sont publiés pour préciser les compétences à acquérir à la fin de chaque année scolaire
- **2.3** Le temps scolaire est optimisé et sécurisé pour garantir les enseignements nécessaires aux apprentissages
- **2.4 Un manuel national de référence est élaboré** dans chaque discipline et pour chaque niveau scolaire selon une méthodologie rigoureuse pour garantir sa performance pédagogique
- **2.5 Des ressources numériques** sont mises à disposition des élèves pour favoriser leurs apprentissages
- 2.6 Une approche rénovée de l'enseignement des langues étrangères est mise en œuvre, axée sur la pratique pour favoriser la maîtrise de l'expression écrite et orale, avec des modalités rigoureuses de positionnement des élèves
- 2.7 L'offre d'enseignement des langues est renforcée dans la continuité de l'architecture linguistique actuellement en vigueur, avec notamment l'extension de l'amazigh au primaire, la consolidation du français dans tous les cycles et l'extension de l'anglais au secondaire

Un suivi et un accompagnement personnalisés pour aider les élèves à surmonter les difficultés d'apprentissage

Contribution aux objectifs stratégiques

La détection et la remédiation précoces des difficultés scolaires permet d'éviter l'accumulation des retards d'apprentissage qui peuvent devenir insurmontables et conduire à la déperdition scolaire

Défis actuels

- Un temps dédié au soutien scolaire a été aménagé pour permettre aux enseignants d'identifier les difficultés d'apprentissage et les corriger (test diagnostique en septembre, consolidation durant la 5^{ème} semaine)
- Toutefois, en pratique, ces dispositifs ne permettent pas d'apporter une remédiation adaptée aux élèves présentant un retard d'apprentissage important, ce qui conduit à l'accumulation des lacunes et à l'échec scolaire
- Le dispositif de contrôle continu et d'examens n'est pas conçu sur la base des compétences à acquérir et ne fournit pas une mesure objective du niveau des apprentissages des élèves
- Les problèmes de santé, les troubles d'apprentissage et les problèmes psychoaffectifs des élèves ne sont pas suivis et pris en charge de manière systématique
- L'inclusion des élèves en situation de handicap souffre d'un manque de ressources dédiées et d'approches pédagogiques appropriées

- 3.1 Le niveau d'apprentissage des élèves est mesuré de manière objective à la fin de chaque année scolaire. Un « livret de compétences » permet de suivre les progrès individuels des élèves
- **3.2** Le système de contrôle continu et d'examens est révisé pour en faire un instrument d'amélioration des apprentissages
- 3.3 Au moins un million d'élèves en difficulté bénéficient d'une remédiation gratuite afin d'éviter l'accumulation des lacunes et atténuer les risques de redoublement et d'échec scolaire
- **3.4 Un système d'alerte contre la déperdition scolaire** est mis en place pour intervenir précocement sur les élèves à risque
- 3.5 Les élèves présentant des problèmes de santé et des troubles entravant les apprentissages sont dépistés et pris en charge dans le cadre de partenariats avec les professionnels de santé et les associations spécialisées
- 3.6 Un réseau d'écoles inclusives est mis en place, disposant de ressources adéquates pour accueillir les élèves en situation de handicap en liaison avec les départements partenaires et les acteurs de la société civile

Une orientation des élèves vers de nouveaux parcours adaptés à leurs profils pour augmenter les chances de réussite

Contribution aux objectifs stratégiques

Les élèves qui suivent des parcours adaptés à leurs capacités et à leurs centres d'intérêt ont l'opportunité de révéler pleinement leur potentiel et sont moins exposés à la déperdition scolaire

Défis actuels

- Des efforts ont été consentis pour développer les services d'orientation accessibles aux élèves. Toutefois, l'offre de parcours existante ne permet pas d'apporter des réponses adaptées à la diversité des profils, des talents et des aspirations
- Il n'existe pas de parcours collégial adapté pour les élèves qui éprouvent des difficultés à suivre le cursus scolaire classique
- Il n'existe pas suffisamment de parcours d'excellence pour les élèves démontrant un haut potentiel scolaire, un talent sportif ou artistique
- La voie professionnelle au cycle secondaire est peu attractive (moins de 5% des collégiens et lycéens), en raison notamment de l'absence d'un parcours cohérent du collège au lycée, de programmes inadaptés à l'acquisition de compétences professionnelles et de la faiblesse des débouchés
- Les filières de spécialisation au baccalauréat sont nombreuses et ne répondent pas à des critères cohérents en lien avec les débouchés académiques et professionnels

- 4.1 Les élèves bénéficient d'une orientation de qualité à chaque étape charnière de leur scolarité, leur permettant notamment de découvrir les métiers et de rencontrer des professionnels
- 4.2 Une voie professionnelle attractive et cohérente est mise en place au collège et au lycée avec le développement d'une offre de formation de qualité dans des métiers porteurs, en lien avec les besoins de l'économie nationale
- **4.3 Des filières d'excellence sont mises en place tout au long de l'enseignement secondaire,** avec la création de classes « étoiles » accueillant des élèves aux performances scolaires élevées, et des parcours «talents» destinés aux élèves disposant d'un potentiel sportif ou artistique
- **4.4 Les filières de spécialisation au baccalauréat sont révisées** selon des critères rationnels prenant en compte les débouchés académiques et professionnels

Un appui social renforcé pour promouvoir l'égalité des chances entre les élèves

Contribution aux objectifs stratégiques

L'appui social permet d'améliorer les conditions d'accès à l'école des élèves issus des milieux défavorisés, ce qui contribue à corriger les inégalités sociales et territoriales, tout en réduisant la déperdition scolaire

Défis actuels

- Des efforts d'investissement ont été déployés ces dernières années pour améliorer les conditions de scolarisation en milieu rural, notamment avec le développement du transport scolaire, le déploiement des programmes d'aide à la scolarisation et la mise en place du modèle d'écoles communautaires
- Toutefois, les disparités territoriales en matière d'accès à la scolarisation restent importantes en raison notamment d'une couverture insuffisante des besoins et du manque de ciblage précis des bénéficiaires
- La qualité des prestations liées à l'appui social n'est pas suffisamment contrôlée, s'agissant notamment de la sécurité et de la régularité du transport scolaire, la valeur nutritionnelle des repas et les conditions d'accueil des internats.
- Les différentes prestations de l'appui social restent faiblement intégrées et sont basées sur des modèles de gestion marqués par la fragmentation des acteurs, l'absence de répartition claire des responsabilités et la fragilité des sources de financement
- Le modèle de l'école communautaire n'est pas encore stabilisé et conduit à des résultats contrastés dépendant fortement des acteurs locaux

- **5.1** Le nombre de bénéficiaires de l'appui social est doublé afin de couvrir les besoins exprimés en matière de transport, de cantines, d'écoles communautaire et d'internats. Cet effort fait l'objet d'un ciblage s'appuyant sur le RSU et les indicateurs de décrochage scolaire.
- 5.2 Un dispositif d'assurance-qualité de l'appui social est mis en place comprenant la définition de normes et la labellisation des acteurs
- **5.3** Un modèle de gouvernance territoriale de l'appui social est instauré pour gérer les différentes prestations de manière intégrée, avec une répartition claire des responsabilités et des ressources pérennisées. Le recours à l'externalisation des prestation est privilégié lorsqu'elles ne relèvent pas du cœur de métier du MENPS. Une articulation cohérente est établie avec le système d'allocations familiales mis en place dans le cadre de l'extension de la couverture sociale.
- **5.4 Le modèle de l'école communautaire est redéfini** pour mieux répondre aux enjeux de qualité des apprentissages et de lutte contre la déperdition scolaire en intégrant les dimensions pédagogique et sociale



3 engagements pour les enseignants

Engagement 6

Une formation
d'excellence tournée vers
la pratique permettant aux
enseignants d'adopter une
pédagogie efficace et
bienveillante

Engagement 7

Des conditions de travail améliorées pour répondre aux besoins des enseignants et renforcer davantage leur impact sur les élèves

Engagement 8

Un système de gestion de carrière incitatif et valorisant pour encourager les efforts des enseignants au profit des élèves

Une formation d'excellence tournée vers la pratique permettant aux enseignants d'adopter une pédagogie efficace et bienveillante

Contribution aux objectifs stratégiques

Une formation de qualité permet de doter les enseignants des compétences professionnelles pour dispenser un enseignement efficace favorisant la maîtrise des **apprentissages**, tout en adoptant une attitude bienveillante contribuant à **l'épanouissement des élèves**

Défis actuels

- Une architecture de formation a été mise en place pour former les enseignants à travers un parcours professionnalisant, comprenant une Licence en Education dans les universités. Néanmoins, la proportion des nouvelles recrues ayant suivi de manière complète ce parcours reste inférieure à 10%. La majorité des nouveaux enseignants sont en effet titulaires de licences générales non spécialisées en éducation
- La qualité de la formation des enseignants est faiblement régulée en raison d'un manque d'harmonisation des contenus tout au long du parcours, d'une formation de formateurs à consolider et de l'absence d'un cadre référentiel pour mesurer les compétences des enseignants formés
- La dimension pratique de la formation des enseignants nécessite d'être renforcée pour leur permettre d'acquérir les gestes professionnels indispensables à la gestion de classe
- L'offre de formation continue aux enseignants ne prends pas suffisamment en compte les besoins du terrain et n'est pas valorisée dans le parcours professionnel des enseignants

- **6.1** La majorité des nouveaux enseignants est issue d'un parcours de formation long composé d'une Licence d'Education, d'une formation professionnalisante d'une année au sein des CRMEF et d'un stage encadré en situation professionnelle d'une année
- **6.2 Un Institut du Professorat est mis en place pour réguler la qualité de la formation des enseignants** à travers la normalisation des contenus, la certification des acteurs et la formation des formateurs
- **6.3** Les formations dispensées aux enseignants permettent d'acquérir des compétences pratiques à travers des mises en situation et des interventions dans les établissements (action éducative, stages)
- **6.4** Les enseignants bénéficient d'au moins une semaine de formation continue par an en cohérence avec leurs besoins. Cette formation et sa mise en pratique en classe sont sanctionnées par une certification qui est valorisée dans la promotion professionnelle
- **6.5** Le rôle des inspecteurs est renforcé dans la formation des enseignants à travers un accompagnement de proximité et une intervention dans la formation initiale et continue

Des conditions de travail améliorées pour répondre aux besoins des enseignants et renforcer davantage leur impact sur les élèves

Contribution aux objectifs stratégiques

Des enseignants opérant dans des classes à effectifs maîtrisés, disposant de ressources didactiques efficaces et d'une autonomie accrue sont mieux outillés pour assurer l'apprentissage et favoriser l'épanouissement des élèves

Défis actuels

- Un effort de recrutement significatif a été réalisé ces dernières années conduisant à la réduction des situations d'encombrement extrême et du nombre de classes à niveaux multiples
- Les classes encombrées persistent cependant dans certains territoires en raison d'un manque d'effectif, d'un déficit de salles et d'une planification des ressources pouvant être optimisée
- Les enseignants disposent de peu d'outils pédagogiques et didactiques et se sentent souvent démunis face aux difficultés du quotidien
- Les enseignants sont insuffisamment équipés en matériel numérique (ordinateur portable, tablette, etc.)
- Les enseignants sont contraints de couvrir le programme selon une programmation précise qui laisse peu de marge pour s'adapter au rythme d'apprentissage des élèves
- De nombreux enseignants vivent des situations de malaise ou de fatigue psychologique sans pouvoir bénéficier d'un accompagnement

- **7.1** Les situations d'encombrement extrême des classes sont éradiquées à travers un effort accru de recrutement (18 000 enseignants par an) ainsi qu'un ciblage des ressources vers les établissements sous tension.
- **7.2** Les enseignants disposent d'une boîte à outil pédagogique complète dont l'efficacité est établie scientifiquement, comprenant des guides, un référentiel des bonnes pratiques ainsi que des ressources didactiques
- 7.3 Les enseignants ont accès à un équipement informatique ainsi qu'à des ressources numériques à l'efficacité pédagogique prouvée dont le développement est assuré par une structure dédiée (le « Digital Lab »)
- **7.4** Les enseignants bénéficient d'une autonomie accrue pour mieux gérer les rythmes d'apprentissage de leurs élèves et atteindre les objectifs d'apprentissage de fin d'année
- **7.5** Des initiatives d'accompagnement personnel et d'écoute sont mises en place pour les enseignants qui en exprime besoin
- **7.6 La spécialisation des enseignants au primaire** est rendue possible dans les établissements qui se prêtent à ce type d'organisation

Un système de gestion de carrière incitatif et valorisant pour encourager les efforts des enseignants au profit des élèves

Contribution aux objectifs stratégiques

Un système incitatif et valorisant la performance de manière équitable contribue à la motivation des enseignants et les encourage à déployer des efforts accrus au service de l'apprentissage des élèves et de leur épanouissement

Défis actuels

- Malgré l'amélioration de leur statut depuis sa création en 2016, les cadres des AREF (40% du corps enseignants actuellement) continuent de ressentir une vulnérabilité de leur situation et souhaitent des garanties apportées par l'Etat
- Les missions qui sont confiées aux enseignants ne sont pas définies de manière précise
- Le système d'évaluation des enseignants n'est pas conçu sur la base de critères d'évaluation clairs et d'observations régulières, ce qui ne permet une appréciation objective de la performance. L'évolution de carrière des enseignants est rapidement plafonnée, avec des possibilités limitées d'amélioration de leur situation matérielle
- L'instabilité des équipes pédagogiques dans les établissements est importante, particulièrement dans les zones à accès difficile

- 8.1 Tous les enseignants sont intégrés dans un statut unifié garanti par l'Etat offrant les mêmes droits et les mêmes perspectives de carrière à tous, tout en préservant la logique de régionalisation des recrutements. Concerté avec les partenaires sociaux, ce nouveau statut précise les missions des enseignants et améliore leur parcours professionnel
- **8.2** Un nouveau système d'évaluation des enseignants est mis en place fondé sur des critères plus objectifs et équitables, permettant de valoriser la performance
- **8.3** Les enseignants bénéficient d'un nouveau mécanisme d'incitation permettant d'améliorer leurs salaires en lien avec leur performance, leurs missions et leurs contributions aux apprentissages des élèves
- 8.4 Un programme d'accompagnement pour les enseignants affectés aux établissements d'accès très difficile est mis en place



4 engagements pour les établissements

Engagement 9

Des établissements accueillants, bien équipés et utilisant le numérique

Engagement 10

Un directeur au leadership renforcé pour améliorer la qualité de l'établissement

Engagement 11

Un esprit de coopération entre les acteurs pour instaurer un climat de confiance et de sécurité au sein de l'établissement

Engagement 12

Des activités
parascolaires
et sportives
au service de
l'épanouissement des
élèves

Des établissements accueillants, bien équipés et utilisant le numérique

Contribution aux objectifs stratégiques

L'amélioration des conditions d'accueil et des équipements des établissements contribue à la motivation des élèves et des enseignants, ce qui favorise les **apprentissages** et atténue les risques **de déperdition scolaire**

Défis actuels

- Malgré l'ampleur des investissements réalisés, une part importante des établissements continue de manquer des équipements de base, en particulier en milieu rural: insalubrité des sanitaires, absence de raccordement au réseau d'eau et d'électricité, réhabilitation et entretien insuffisants, déficit et insalubrité des salles, etc.
- Près de 40% des établissements, en particulier au cycle primaire, ne bénéficie pas de services de gardiennage et de nettoyage
- La majorité des établissements ne dispose pas d'une bibliothèque fonctionnelle
- L'équipement des établissements en numérique reste insuffisant, la plupart des établissements ne disposant pas de salles multimédia modernisées ou de matériel de projection dans les classes en nombre suffisant. Au-delà des équipements, les enseignants disposent de peu de ressources numériques pertinentes pour accompagner leur enseignement

- 9.1 Les conditions matérielles des établissements sont évaluées de manière indépendante sur la base d'un référentiel national. Les établissements répondant aux normes sont récompensés par un label de qualité et bénéficient d'une autonomie élargie et de ressources accrues
- 9.2 Tous les établissements mettent des livres à la disposition des élèves à travers des bibliothèques d'école ou de classe
- 9.3 Toutes les classes des cycles primaire et secondaire disposent d'un matériel numérique de projection permettant d'exploiter des ressources dont l'impact pédagogique est établi. Les salles multimédias sont modernisées et généralisées dans les établissements secondaires
- 9.4 Des solutions de gardiennage et de nettoyage sont généralisées à l'ensemble des établissements

Un directeur au leadership renforcé pour améliorer la qualité de l'établissement

Contribution aux objectifs stratégiques

Une équipe pédagogique solidaire, animée par un directeur dynamique est mieux à même de se mobiliser pour lutter contre la déperdition scolaire, assurer les apprentissages et œuvrer à l'épanouissement des élèves

Défis actuels

- Le statut de directeur a été renforcé ces dernières années, avec la mise en place d'un parcours professionnel et une formation dédiée. Toutefois, en pratique, le directeur n'est pas responsabilisé sur la performance pédagogique de son établissement et se limite généralement à accomplir une mission de gestion administrative
- Le directeur dispose de ressources et d'une autonomie limitées pour mener à bien son projet d'établissement. Son action est entravée par des normes administratives et des règles de gouvernance contraignantes. L'équipe de direction est souvent insuffisante, en particulier dans les écoles primaires
- La majorité des écoles est couverte par un projet d'établissement.
 Toutefois, ce document reste souvent le fruit d'un exercice formel qui apporte peu de changements effectifs sur le terrain
- Les réseaux d'établissements sont un outil pertinent, mais généralement peu actifs, faute d'institutionnalisation et de ressources dédiées

- **10.1** Les directeurs sont formés et accompagnés pour exercer leur leadership. Les équipes de direction sont renforcées, notamment au cycle primaire dans les établissements de taille importante
- 10.2 Un système de labellisation qualité est mis en place pour améliorer et mesurer la performance des établissements. Le label est délivré par un organisme autonome sur la base de critères objectifs couvrant les différentes dimensions de la gestion de l'établissement. Dans un souci d'équité, les établissements sont accompagnés dans le processus de labellisation en prenant en compte leur situation initiale
- **10.3** Les établissements bénéficient d'une autonomie élargie sur les plans administratif, financier et pédagogique, avec une simplification des normes et des procédures qui leur sont appliquées. Les directeurs disposent ainsi de leviers d'intervention plus importants
- **10.4** Les réseaux d'établissements sont institutionnalisés et renforcés pour devenir des centres de ressources en appui aux établissements, avec la contribution active des directeurs, des inspecteurs et des responsables des AREF et des DP

Un esprit de coopération entre les acteurs pour instaurer un climat de confiance et sécurité au sein de l'établissement

Contribution aux objectifs stratégiques

Un établissement où les relations entre acteurs sont fondées sur l'entraide, le dialogue et la confiance offre un climat propice aux **apprentissages**, au bien être et à **l'épanouissement** des élèves

Défis actuels

- Des initiatives ont été mises en place pour promouvoir les valeurs de citoyenneté au sein des établissements de l'éducation nationale. Toutefois, dans leur réalité quotidienne, les établissements sont marqués par des phénomènes grandissants de violence, d'affaiblissement du respect et de harcèlement affectant aussi bien les élèves que les enseignants
- Les enseignants travaillent généralement de manière isolée, sans participer activement au projet d'établissement et à des actions impliquant l'ensemble de l'équipe pédagogique
- Les parents d'élèves ne sont pas suffisamment impliqués dans la vie scolaire de leurs enfants, en raison notamment d'une communication insuffisante avec les enseignants
- Les collectivités et les autorités locales ne sont pas suffisamment actives dans les instances de gestion de l'établissement, avec un engagement souvent limité dans le projet d'établissement et l'amélioration de l'environnement de l'école

- 11.1 Un programme de développement du civisme et de renforcement du respect mutuel est mis en place dans les établissements pour instaurer des comportements positifs au quotidien, juguler la violence et le harcèlement
- 11.2 L'implication des parents dans la vie de l'établissement est renforcée à travers l'instauration de rencontres régulières et l'ouverture de nouveaux canaux de communication, notamment numériques et mobiles
- 11. 3 L'équipe pédagogique mène des activités conjointes dans un esprit d'entraide au service de la qualité de l'établissement (soutien aux élèves en difficulté, évaluation, formation entre pairs)
- 11.4 Les inspecteurs appuient l'équipe pédagogique et jouent un rôle actif dans le projet d'établissement
- 11. 5 La sécurité des élèves est renforcée par la mise en place de dispositifs contre les risques issus de l'environnement de l'établissement : garde scolaire, équipement de surveillance, assainissement des environs de l'école en coopération avec les autorités et les collectivités territoriales

Des activités parascolaires et sportives au service de l'épanouissement des élèves

Contribution aux objectifs stratégiques

Les activités parascolaires et sportives contribuent à **l'épanouissement des élèves** en développant chez eux des compétences transversales telles que la sociabilité, la créativité, la curiosité, le goût de l'effort, la confiance en soi, la coopération et l'aptitude à communiquer avec aisance

Défis actuels

- Malgré le développement des clubs au sein des établissements, une minorité d'élèves bénéficie d'activités parascolaires (environ 25%)
- La participation des enseignants aux activités de la vie scolaire n'est pas valorisée dans leur évaluation professionnelle. L'aménagement du temps scolaire, les ressources disponibles et la structure physique des établissements peut entraver le déploiement d'activités parascolaires
- Le tissu associatif proposant des activités parascolaires est fragmenté, dispose de capacités limitées pour délivrer des prestations de qualité et se trouve confronté à des difficultés pour accéder aux écoles et obtenir leur coopération
- Les élèves n'ont pas assez d'opportunités pour pratiquer des activités sportives, en raison notamment de la faible accessibilité des installations et du fait que les séances de sport prévues dans le programme ne sont pas toujours réalisées

- 12. 1 Une Fondation de la vie scolaire est mise en place pour développer une offre d'activités parascolaires de qualité en partenariat avec le tissu associatif
- 12.2 Les associations agréées bénéficient d'un renforcement de capacités à travers notamment la certification des animateurs
- 12.3 Les établissements ont la possibilité de se transformer en « Ecoles ouvertes » à travers l'aménagement d'un temps dédié aux activités parascolaires, notamment au-delà des heures de classe, avec l'engagement de l'équipe pédagogique et la contribution des acteurs associatifs
- 12.4 L'accès au sport est étendu à l'ensemble des élèves à travers l'effectivité des séances consacrées à l'EPS dans les programmes scolaires, le développement des ASS, la multiplication des tournois interétablissements et la mutualisation des installations sportives

SOMMAIRE



Une feuille de route axée sur l'impact



12 engagements pour une école publique de qualité



3 conditions de réussite

La réalisation des engagements nécessite de réunir trois conditions de réussite

1

GOUVERNANCE

Mettre en place une démarche d'assurance-qualité et responsabiliser les acteurs



Une gouvernance s'appuyant sur des structures dédiées à la mesure de la qualité et favorisant la responsabilisation des acteurs à travers la contractualisation

2

ENGAGEMENT DES ACTEURS

Engager toutes les parties prenantes dans la réussite de la réforme



Pacte d'engagement :
un cadre permettant
d'installer une démarche de
co-construction engageant
toutes les parties prenantes
du système éducatif

3

FINANCEMENT

Sécuriser les ressources financières pour pérenniser la réforme



Mise en place d'une
planification financière en
cohérence avec les impacts
visés et d'un cadre de
financement avec les
partenaires clés pour
sécuriser les ressources

Condition de réussite 1 : Gouvernance Une gouvernance s'appuyant sur une démarche d'assurance qualité et la responsabilisation des acteurs

Défis actuels

- Un modèle organisationnel qui génère de nombreux dysfonctionnements du fait du manque de cohérence et de profils adaptés ainsi que du faible niveau d'autonomie laissé aux acteurs du terrain
- Malgré la disponibilité d'un système de statistiques, la performance du système éducatif est mesurée essentiellement à l'aune des flux et des moyens et n'intègre quasiment pas les aspects relatifs à la qualité de l'école
- Le ministère a développé une culture de gestion de projets et a mis en place des équipes et des outils dédiés au pilotage de la mise en œuvre (RAED). Ce dispositif a besoin d'être adapté à la nouvelle feuille de route et au nouveau modèle d'organisation basé sur la contractualisation

Situation cible en 2026

CR1.1 Mise en place d'outils de mesure de la qualité du système éducatif et d'organes dédiés à l'assurance qualité

CR1.2 Un organigramme rénové, structuré autour des missions clés du Ministère, favorisant la mise en œuvre de la réforme et des ressources humaines renforcées

CR1.3 Une chaîne de contrats de performance déployée à tous les niveaux du système éducatif déclinés à partir des objectifs de la réforme

CR1.4 Adoption d'un protocole de mise en œuvre de la réforme fondé sur l'expérimentation et l'impact

CR1.5 Instauration d'un dialogue de gestion qui s'appuie sur un dispositif de pilotage dédié pour une prise de décision efficace basée sur des données probantes

Condition de réussite 1 : Gouvernance

Des organismes internes d'assurance qualité seront mis en place pour responsabiliser les acteurs et les engager dans une démarche d'amélioration





Organisme de mesure des apprentissages

Organisme en charge de l'évaluation régulière et objective des acquis des élèves

Pour les enseignants



Institut du professorat

Organisme en charge de la qualité de la formation des enseignants

Pour les établissements



Organisme de labellisation

Organisme en charge de la labellisation des établissements selon des standards de qualité

Ces organismes constituent le **dispositif interne d'assurance-qualité**. Ils sont **complémentaires** du dispositif externe assuré par le **Conseil Supérieur de l'Education**

Condition de réussite 2 : Engagement des acteurs

Le pacte d'engagement : un cadre permettant d'installer une démarche de co-construction engageant toutes les parties prenantes du système éducatif

Vision

Un cadre de construction collective où toutes les parties prenantes (acteurs du système éducatif, parents, société civile, volontaires, etc.) interagissent pour mettre en œuvre la feuille de route et améliorer la qualité de l'école publique

Faire converger toutes les énergies pour la réussite de la mise en œuvre de la feuille de route Ouvrir l'école publique sur les associations et initiatives sociétales innovantes

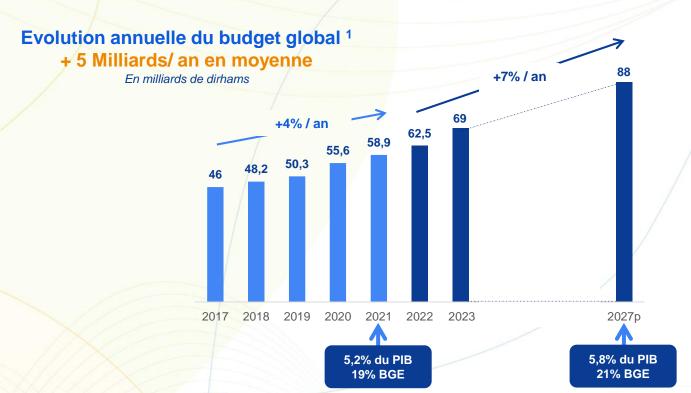
Objectifs

Créer un espace pour renforcer et référencer les initiatives innovantes pour un impact à long terme et à plus grande échelle

Développer les capacités des acteurs, la mutualisation des ressources et le développement de financements innovants

Condition de réussite 3 : Financement

Mise en place d'une planification financière en cohérence avec les impacts visés et d'un cadre de financement pour sécuriser les ressources



¹ Montants susceptibles d'être ajustés en fonction de la dynamique inflationniste

FEUILLE DE ROUTE 2022-2026

000

12 engagements pour une école publique de qualité

